

Déclaration

95/5

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DE
L'HONORABLE ANDRÉ OUELLET,
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
DEVANT
LA CHAMBRE DE COMMERCE DE BEYROUTH**

**BEYROUTH, Liban
Le 27 janvier 1995**



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

Monsieur le Président de la Chambre de commerce, membres de la Chambre de commerce, chers invités, chers collègues,

Merci pour votre accueil chaleureux. Je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui et d'être accompagné par une des plus importantes délégations commerciales canadiennes à venir au Liban. Voilà seulement deux jours que je suis ici et déjà je suis impressionné par l'incroyable effort de reconstruction en cours dans cette ville. La vitesse et l'ampleur de cet effort me prouvent que les gens d'affaires réunis autour de cette table ont été très occupés et que nous, Canadiens, avons beaucoup à faire si nous voulons rattraper nos concurrents!

Ce que j'ai vu à Beyrouth me donne espoir en l'avenir du Liban. Ce que j'ai vu est tout à la gloire de la persévérance et de la créativité du peuple libanais. Vous pouvez être assurés de mon engagement personnel à développer des liens privilégiés et solides entre nos deux pays.

J'ai fait hier un premier pas important vers la réalisation de cet objectif, en procédant à la réouverture de notre ambassade. Bientôt nos nouveaux locaux seront opérationnels. Le premier ministre, le très honorable Jean Chrétien, et moi-même avons nommé M. Daniel Marchand comme prochain ambassadeur résident au Liban. Les gens d'affaires pourront compter sur l'expérience et l'expertise de M. Marchand. Délégué commercial de profession, M. Marchand occupait jusqu'à tout récemment le poste de directeur de l'Expansion du commerce en Afrique et au Moyen-Orient au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, à Ottawa. Sachez que j'ai donné à M. Marchand des directives précises : développer et renforcer nos liens commerciaux et économiques avec le Liban. C'est un objectif que tous ici présents partageons. Pour l'atteindre, nous comptons sur la participation active et l'implication directe du secteur privé canadien et, il va sans dire, du secteur privé libanais. Avec tout ce que j'ai vu ici depuis deux jours, sachez que je n'ai aucune crainte à ce sujet! Au contraire, j'espère que notre nouvelle ambassade sera assez grande pour répondre à toutes les demandes!

Notre gouvernement reconnaît l'importance du secteur privé pour développer et resserrer les liens entre pays. Voilà pourquoi j'ai voulu être accompagné par certaines des plus dynamiques entreprises canadiennes. Il ne fait aucun doute que ces dernières semaines ont permis aux firmes de nos deux pays de créer, voire même d'approfondir dans certains cas, des partenariats aussi durables que fructueux.

Cette confiance que j'exprime est fondée sur des développements récents, qui seront, je crois, d'un intérêt particulier pour vous. La Société pour l'expansion des exportations (SEE), l'agence canadienne officielle d'aide aux exportations, a annoncé qu'elle était disposée à financer des projets, au cas par cas, au Liban. Les services de financement et d'assurance offerts par la

SEE, ainsi que l'appui sélectif et complémentaire de l'ACDI [Agence canadienne de développement international] aux compagnies canadiennes amèneront une plus grande présence de ces dernières au Liban.

Le partage du savoir et de l'expertise favorise aussi le développement de liens solides entre pays. Ainsi, je suis fier d'annoncer que l'Agence canadienne de développement international offrira au Liban de nouveaux crédits à l'aide au développement de plus de 5,5 millions de dollars. Grâce, en partie, à ces nouveaux fonds, nos deux gouvernements travailleront ensemble à un projet d'appui à la réforme du secteur public libanais. J'ai aussi augmenté le Fonds canadien des initiatives locales. Ce Fonds vise à aider les ONG [organisations non gouvernementales] à relever les défis de la reconstruction et du développement. Finalement, lors de ma rencontre hier avec le premier ministre Hariri, j'ai confirmé que le Canada versera 4,8 millions de dollars au ministère des Finances libanais pour son projet de réforme de la fiscalité.

La confiance que j'exprime est fondée sur un autre fait remarquable : nos échanges commerciaux ont continué à prospérer même durant la guerre civile. Les exportations canadiennes au Liban sont en pleine croissance, de moins de 8 millions de dollars en 1990, elles atteignent maintenant plus de 44 millions de dollars.

Permettez-moi de vous dire qu'en tant que Canadien et Québécois, cette visite est un véritable honneur. En effet, le Québec est maintenant le foyer de la plupart des citoyens canadiens d'origine libanaise. À lui seul, le Québec représente 63 p. 100 de toutes les exportations canadiennes au Liban et le gros de nos importations en provenance du Liban. Les exportations libanaises vers le Canada sont de l'ordre d'environ 4,5 millions de dollars annuellement, et les perspectives pour cette année sont encourageantes.

Naturellement, nous savons très bien que le commerce n'est pas une activité à sens unique, et qu'il doit prospérer de part et d'autre. C'est pourquoi le Canada et le Liban ont récemment négocié et signé un accord sur l'augmentation des contingents pour les exportations au Canada de textiles et de vêtements libanais. Je félicite la Chambre de commerce de ses efforts dans ce dossier, ainsi que le directeur de l'Association des industriels, M. Nabil Ladki, qui a participé personnellement à la négociation de cet accord, avec M^{me} Aeltounian de la Chambre de commerce. On a raison de dire que les Libanais sont de solides négociateurs, et qu'ils sont persévérants, deux qualités que les Canadiens partagent et admirent! En fait, je ne vois aucune limite à l'immense intérêt des milieux d'affaires canadiens pour la reconstruction du Liban.

Il s'agit de la sixième délégation commerciale canadienne à se rendre au Liban depuis l'élection du gouvernement Chrétien en 1993. Des sociétés de partout au Canada ont participé à l'exposition « Reconstruire le Liban ». En outre, le gouvernement fédéral ainsi que le gouvernement du Québec et le Conseil canado-arabe des gens d'affaires ont organisé d'importantes missions commerciales au Liban. Les participants à ces événements provenaient de secteurs d'excellence de l'industrie canadienne, par exemple la santé, la construction et les télécommunications, pour n'en nommer que quelques-uns.

Nous pouvons déjà voir le fruit de leurs efforts. Plus tôt aujourd'hui, j'ai assisté, à Tripoli, à la signature d'un contrat de 23 millions de dollars entre AFCAN, une société canadienne du secteur médical, et l'Hôpital de Tripoli. Et ce n'est là qu'un début.

Les gens d'affaires canadiens s'intéressent au Liban parce qu'ils parlent le même langage, celui des marchés libres et ouverts. Le Liban est probablement l'économie la plus ouverte de la région, et il offre un environnement commercial au sein duquel nos compagnies se sentent très à l'aise. En fait, je crois que le Liban reprendra sous peu sa place dominante comme centre régional des finances, du commerce et du tourisme.

Les relations entre nos deux pays sont vraiment très spéciales, et elles ne se limitent pas aux seules activités commerciales, si importantes soient-elles.

À vrai dire, le facteur humain est l'élément le plus important de ces relations. Comme il y a un quart de million de Canadiens d'origine libanaise, il est difficile de trouver au Liban quelqu'un qui n'a pas de parents ou d'amis au Canada.

Le sénateur Pierre De Bané et M. Mac Harb, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international, tous deux présents ici aujourd'hui, sont deux Canadiens d'origine libanaise qui contribuent grandement à la société canadienne : ils représentent les qualités que la communauté libano-canadienne apporte à la vie du Canada. Le sénateur Marcel Prud'homme, même s'il n'est pas d'origine libanaise, a grandement contribué à la promotion des relations du Canada avec le monde arabe.

Le Canada est aussi un ami politique du Liban. Le Canada soutient ses amis, et appuie la souveraineté et l'intégrité territoriale du Liban telles que reflétées dans la résolution 425 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Dans le contexte de cette résolution et de l'Accord de Taif de 1989, le Canada soutient l'extension progressive de l'autorité du gouvernement libanais sur l'ensemble de son territoire et le retrait des forces étrangères de ce pays.

Nous croyons que le meilleur moyen d'assurer la sécurité de toute la population du Liban, du nord au sud, de même que la sécurité régionale réside dans un gouvernement libanais fort, en mesure d'affirmer son autorité sur l'ensemble du pays.

En conclusion, je veux rendre hommage aux membres de la Chambre de Commerce, qui ont aidé les firmes canadiennes ces dernières années alors que nos programmes et nos services n'étaient pas ce qu'ils sont aujourd'hui. Je vous remercie de votre appui en ces temps difficiles.

Nous avons tous besoin d'un Liban stable, indépendant et prospère. Voilà pourquoi je suis ici aujourd'hui, et voilà pourquoi je prévois revenir bientôt.

Merci.